



CENTRE DE GESTION  
de la FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

## Procès-verbal de la réunion du 28 février 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 28 février à 14H00, le Comité technique s'est réuni au **Centre de gestion des Landes à Mont-de-Marsan** sous la présidence de **Monsieur Gérard MOREAU**, Maire de Sabres.

**Monsieur Gérard MOREAU** procède à l'appel,

Assistaient à la réunion

• En qualité de représentants des élus :

. Gérard MOREAU,	Maire de SABRES
. Fabienne LABY-FAUTHOUX,	Maire de POYANNE
. Christian DUCOS,	Maire de SOUPROSSE
. Jean-Marc LARRE,	Maire de BIAUDOS
. Patricia CASSAGNE,	Maire de LUE
. Serge POMAREZ,	Maire de HEUGAS

• En qualité de représentants du personnel :

. Jérôme DEYRIS,	Mairie de LABOUHEYRE (CGT)
. Floriane LACAULE,	C.C COTE LANDES NATURE (CGT)
. Ludovic LAVOINE,	C.C LANDES D'ARMAGNAC (CGT)
. Christophe DARRIGADE,	Mairie de OEYRELUY (CFDT - Interco)
. Isabelle LABEYRIE,	Mairie de LEON (CFDT)
. Delphine DUMEAU,	Mairie de ROQUEFORT (UNSA)
. Laurence LADOUSSE,	Mairie de SAINT-MARTIN-DE-HINX (UNSA)
. Bruno BALDASSINI,	Mairie de BELHADE (FO)
. Fanny DUCOURNEAU,	Mairie de VILLENEUVE-DE-MARSAN (SUD)

• Assistaient également à la réunion : (sans voix délibérative)

. Anne SENTUC,	Centre de gestion des Landes (CGT)
. Anne DE PISCHOF,	Mairie de SARBAZAN (UNSA)

• Etaient absents ou excusés :

. Hervé BOUYRIE,	Maire de MESSANGES
. Christine FOURNADET,	Maire de CASTELNAU-CHALOSSE
. Yann BOUFFIN,	Maire de CALLEN
. Alain GAUBE,	Maire de LABASTIDE-D'ARMAGNAC
. Hélène COUSSEAU,	Maire de LESPERON
. Gilles COUTURE,	Maire de GEAUNE

. Fabien BARRIERE,  
 . Sandrine LE DE,  
 . Chantal DOUCET,

Mairie de SAINT-VINCENT-DE-PAUL (CGT)  
 Mairie de CAZERES-SUR-L'ADOUR (FA-FPT)  
 Mairie de VILLENEUVE-DE-MARSAN (SUD)

• Autres participants :

. Yvan SAVARY,  
 . Raphaël BRETON,  
 . Fadela BOUALI,  
 . Corine LEVY,  
 . Cécile VIEUVILLE,

Directeur Général des services, Centre de gestion  
 Directeur Général adjoint des services, Centre de gestion  
 Service comité technique, Centre de gestion  
 Service comité technique, Centre de gestion  
 Service conseil en organisation

I – DESIGNATION DU SECRETAIRE ADJOINT

Désignation du secrétaire adjoint de séance : **Laurence LADOUSSE** est candidate pour cette tâche.

**DOSSIERS SOUMIS POUR AVIS**

II - ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 24 JANVIER 2022

<b><u>PV de la séance du 24 janvier 2022</u></b>	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

III – ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DES SERVICES

**AMENAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL**

<b><u>Commune d'Arengosse</u></b>		<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
	Collège des représentants du personnel :	<b>9</b>		
		Avis favorable unanime		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>5</b>		
		Avis favorable unanime		

<b><u>Commune de Bégaar</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b> 9	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		Avis favorable unanime		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 5	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		Avis favorable unanime		

<b><u>Commune de Gabarret</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b> 9	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		Avis favorable unanime		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 5	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		Avis favorable unanime		

<b><u>Commune d'Orthevielle</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b> 9	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		Avis favorable unanime		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 5	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		Avis favorable unanime		

<b><u>Commune de Pontenx-les-Forges</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b> 9	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		Avis favorable unanime		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 5	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		Avis favorable unanime		

<b><u>Commune de Roquefort</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b> 9	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		Avis favorable unanime		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 6	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		Avis favorable unanime		

<b><u>Commune de Saint-André-de-Seignanx</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b> 9	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		Avis favorable unanime		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 6	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		Avis favorable unanime		

<b><u>Commune de Saint-Michel-Escalus</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b> 9	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		Avis favorable unanime		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 6	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		Avis favorable unanime		

<b><u>Commune de Saint-Martin-de-Hinx</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b> 9	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		Avis favorable unanime		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 6	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		Avis favorable unanime		



## ASTREINTES

<u>Syndicat des eaux du Marenin</u> (2 <sup>ème</sup> examen)	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b> 9	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		Avis favorable unanime		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 6	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		Avis favorable unanime		

## COMPTE EPARGNE TEMPS

<u>Commune de Saint-paul-en-Born</u>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b> 4	<b>CONTRE</b> 1	<b>ABSTENTION</b> 4
		Avis favorable		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 6	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		Avis favorable unanime		

## CREATION DE SERVICE

<u>Centre de gestion des landes</u> (Mission médiation)	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b> 9	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		Avis favorable unanime		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 6	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		Avis favorable unanime		

<u>Centre de gestion des landes</u> (Réfèrent laïcité)	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b> 9	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		Avis favorable unanime		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 6	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		Avis favorable unanime		

## ORGANIGRAMME

<b><u>Commune de Bégaar</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>
	Collège des représentants des collectivités :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>

<b><u>Cias Côte Landes Nature - Castets</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>
	Collège des représentants des collectivités :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>

<b><u>ADACL - Mont-de-Marsan</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>
	Collège des représentants des collectivités :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>

<b><u>Centre de gestion des Landes</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>
	Collège des représentants des collectivités :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>

## REGLEMENT INTERIEUR

<b><u>Commune de Bascons</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>
	Collège des représentants des collectivités :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>



<u>Syndicat des eaux du Marenais</u>  <u>Règlement intérieur</u>  <u>Règlement organisation du temps de travail</u>  <u>Règlement Rémunération</u>  <u>Règlement télétravail</u>  <u>Charte informatique</u>	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

<u>Centre de gestion des Landes</u>  <u>(Modèle Charte des Atsem)</u>	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

<u>Centre de gestion des Landes</u>  <u>(Charte télétravail)</u>	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

## SUPPRESSION DE POSTE

<u>Commune de Bénèze-Maremne</u>  Gardien brigadier (35/35 <sup>ème</sup> )	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

<u>Commune de Monséguir</u>  Adjoint technique de 2 <sup>ème</sup> classe (12,58/35 <sup>ème</sup> )  Adjoint technique de 2 <sup>ème</sup> classe (7,88/35 <sup>ème</sup> )  Adjoint technique de 2 <sup>ème</sup> classe (12,33/35 <sup>ème</sup> )	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

<u>Communauté de communes du Pays Morcenais</u>  Adjoint du patrimoine principal de 2 <sup>ème</sup> classe (24,50/35 <sup>ème</sup> )	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

<u>Commune de Mugron</u>  Adjoint technique de 2 <sup>ème</sup> classe (35/35 <sup>ème</sup> )  Adjoint administratif de 2 <sup>ème</sup> classe (35/35 <sup>ème</sup> )  Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe (35/35 <sup>ème</sup> )  Adjoint technique de 2 <sup>ème</sup> classe (17/35 <sup>ème</sup> )	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

<u>Centre de gestion des landes</u>  18 postes – Mise à jour du tableau des effectifs	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité



<b>Commune de Saubusse</b>  Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe (35/35 <sup>ème</sup> )	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

## TEMPS PARTIEL

<b>Commune de Bégaar</b>	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

## IV – LIGNES DIRECTRICES DE GESTION

---

### LIGNES DIRECTRICES DE GESTION

<b>Commune d'Arsague</b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b> 2	<b>CONTRE</b> 7	<b>ABSTENTION</b>
		Avis défavorable		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 6	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		Avis favorable à l'unanimité		
<b>Sivu d'Arsague</b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b> 2	<b>CONTRE</b> 7	<b>ABSTENTION</b>
		Avis défavorable		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 6	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		Avis favorable à l'unanimité		

<b><u>Commune de Bénesse-les-Dax</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b> 2	<b>CONTRE</b> 7	<b>ABSTENTION</b>
		<i>Avis défavorable</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 6	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		
<b><u>Commune de Doazit</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b> 2	<b>CONTRE</b> 7	<b>ABSTENTION</b>
		<i>Avis défavorable</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 7	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		
<b><u>Commune de Goos</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b> 2	<b>CONTRE</b> 7	<b>ABSTENTION</b>
		<i>Avis défavorable</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 6	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		
<b><u>Commune de Haut-Mauco</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b> 2	<b>CONTRE</b> 7	<b>ABSTENTION</b>
		<i>Avis défavorable</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 6	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		
<b><u>Commune de Mazerolles</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b> 2	<b>CONTRE</b> 7	<b>ABSTENTION</b>
		<i>Avis défavorable</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 6	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

<b><u>Commune de Momuy</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b> 2	<b>CONTRE</b> 6	<b>ABSTENTION</b>
		<i>Avis défavorable</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 6	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		
<b><u>Commune d'Onesse Laharie</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b> 2	<b>CONTRE</b> 7	<b>ABSTENTION</b>
		<i>Avis défavorable</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 6	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		
<b><u>Commune de Poyarlin</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b> 2	<b>CONTRE</b> 7	<b>ABSTENTION</b>
		<i>Avis défavorable</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 6	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		
<b><u>Commune de Souprosse</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b> 2	<b>CONTRE</b> 7	<b>ABSTENTION</b>
		<i>Avis défavorable</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 6	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		
<b><u>Commune d'Uza</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b> 2	<b>CONTRE</b> 7	<b>ABSTENTION</b>
		<i>Avis défavorable</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 6	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

## V – ORIENTATIONS RELATIVES AUX EFFECTIFS, EMPLOIS ET COMPETENCES

### AVANCEMENT DE GRADE / RATIOS PROMUS-PROMOUVABLES

Aux termes de l'article 49 de loi du 25 janvier 1984 modifiée, « le nombre maximum de fonctionnaires appartenant à l'un des cadres d'emplois régis par la présente loi, à l'exception du cadre d'emplois des agents de police municipale, pouvant être promus à l'un des grades d'avancement de ce cadre d'emplois est déterminé par application d'un taux de promotion à l'effectif des fonctionnaires remplissant les conditions pour cet avancement de grade. Ce taux de promotion est fixé par l'assemblée délibérante après avis du comité technique ».

L'assemblée délibérante compétente détermine le pourcentage d'agents autorisés à accéder au grade supérieur parmi les agents promouvables (agents remplissant les conditions statutaires d'accès au grade supérieur fixées par les statuts particuliers).

Le ratio est le rapport entre le nombre d'agents qui pourront être promus et le nombre d'agents qui remplissent les conditions statutaires.

Ce ratio demeure un nombre plafond de fonctionnaires pouvant être promus.

Cette décision de l'assemblée délibérante est obligatoirement précédée d'une consultation du comité technique dont relève la collectivité.

Les taux seront fixés en pourcentage. Ils peuvent être fixés par catégorie (A, B, C), par filière, par cadre d'emplois, ... au cas par cas pour tenir compte des spécificités locales et sont compris entre 0 et 100%. La délibération peut fixer une règle d'arrondi à l'entier supérieur.

A noter l'absence de directive et donc l'entière liberté de déterminer, pour l'assemblée délibérante compétente, pour chaque cas d'avancement, les seuils à appliquer dans la collectivité.

<b><u>Communauté de communes du Pays Morcenais</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>
	Collège des représentants des collectivités :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>
<b><u>Syndicat d'élimination des déchets de la haute lande - Morcenx</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>
	Collège des représentants des collectivités :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>

## VI – ORIENTATIONS EN MATIERE DE POLITIQUE INDEMNITAIRE ET DE CRITERES DE REPARTITION Y AFFERENT

### MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DU RIFSEEP

Le décret n°2014-513 du 20 mai 2014 a créé un nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP). En application du principe de parité entre le régime indemnitaire des agents de la fonction publique d'Etat et des agents de la fonction publique territoriale, seront donc concernés par le RIFSEEP les agents ayant comme corps de référence à l'État ceux concernés par le RIFSEEP.

Ce dispositif est centré sur une indemnité principale, l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE), à laquelle doit s'ajouter un complément indemnitaire versé annuellement.

Le décret précité pose le principe d'une reconnaissance indemnitaire axée sur l'appartenance à un groupe de fonctions.

#### Ce qui suppose :

- ✓ Que le versement de l'IFSE n'est plus fonction du grade mais des fonctions exercées par l'agent,
- ✓ Que la collectivité ou l'établissement public établit une répartition de ses effectifs par groupe de fonctions,
- ✓ Que chaque collectivité ou établissement public délibère pour créer ses propres groupes de fonctions,
- ✓ Que chaque agent bénéficie du montant indemnitaire attribué au groupe de fonction auquel il appartient.

Le projet de délibération relatif à la mise en place du RIFSEEP doit être soumis pour avis au comité technique.

#### 1<sup>er</sup> PASSAGE

<u>Commune de Bélis</u>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b> 9	<b>ABSTENTION</b>
		<i>Avis défavorable unanime</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 6	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		<i>Avis favorable unanime</i>		
<u>Commune de Doazit</u>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b> 9	<b>ABSTENTION</b>
		<i>Avis défavorable unanime</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 6	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		
ADACL – Mont-de-Marsan	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b> 9	<b>ABSTENTION</b>
		<i>Avis défavorable unanime</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 6	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		<i>Avis favorable unanime</i>		

Commune de Saint-Lon-les-Mines	Collège des représentants du personnel :	POUR 9	CONTRE	ABSTENTION
		Avis favorable unanime		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 6	CONTRE	ABSTENTION
		Avis favorable unanime		
Commune de Saugnac-et-Cambran	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 9	ABSTENTION
		Avis défavorable unanime		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 6	CONTRE	ABSTENTION
		Avis favorable unanime		
Commune de Villenave	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 9	ABSTENTION
		Avis défavorable unanime		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 6	CONTRE	ABSTENTION
		Avis favorable unanime		

## 2<sup>eme</sup> PASSAGE :

Commune de Biaudos	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 9	ABSTENTION
		Avis défavorable unanime		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION
		Avis favorable  M.Larre, Maire de la commune de Biaudos ne participe pas au vote		
Commune d'Estibeaux	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 9	ABSTENTION
		Avis défavorable unanime		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 6	CONTRE	ABSTENTION
		Avis favorable unanime		

<b>Commune d'Urgons</b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b> 9	<b>CONTRE</b> 9	<b>ABSTENTION</b>
		<i>Avis défavorable unanime</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 6	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		<i>Avis favorable unanime</i>		
<b>Commune de Villenave</b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b> 9	<b>CONTRE</b> 9	<b>ABSTENTION</b>
		<i>Avis défavorable unanime</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 6	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		<i>Avis favorable unanime</i>		

## VII – AIDE A LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE

---

### PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE

<b>Commune d'Arsaque</b>	Collège des représentants du personnel :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>	
	Collège des représentants des collectivités :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>	

<b>Commune de Haut-Mauco</b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b> 8	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b> 1
		<i>Avis favorable</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 6	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		<i>Avis favorable unanime</i>		

## QUESTIONS DIVERSES

---

La séance est levée à :  
15h30

Signatures :

Le Président,	Le secrétaire	Le secrétaire-adjoint
 Gérard MOREAU (Maire de Sabres)	 Jean-Marc LARRE (Maire de BIAUDOS)	 Laurence LADOUSSE (UNSA)